

*Numéro spécial
pour la Consécration de la Bretagne*

le pèlerin de S^{te} Anne



Annales du Pèlerinage de SAINTE-ANNE D'AURAY (Morbihan)

26^e ANNÉE

Juillet 1954

Annales du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie

de Sainte Anne d'Auray

Paraissant tous les deux mois

Abonnement ordinaire : 150 frs.
de soutien à partir de : 200 frs.

Adresser toute correspondance à :

M. le Directeur du Pèlerin de Ste Anne
Ste Anne d'Auray (Mhan).

les mandats à :

M. le Chapelain de Ste Anne, Ste Anne d'Auray,
C. C. P. Nantes : 3.21

Dans ce Numéro :

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Vannes annonçant la Consécration de la Bretagne	Programme de la fête de Sainte Anne
Notes au sujet de la Consécration	Texte de la Consécration
Notre Neuvaine.	Cantique de la Consécration
	Consignes pratiques
	En hommage perpétuel

Archiconfrérie de Sainte Anne

(Indulgences plénières)

Dimanche 25 Juillet

Lundi 26 » : Fête de Sainte Anne

Lundi 16 août : Fête de Saint Joachim

Dimanche 22 »

Mercredi 25 » : Fête de Saint Louis

Tous les Membres de l'Archiconfrérie de Sainte Anne pourront s'unir d'intention aux deux Messes qui seront célébrées à l'autel de Sainte Anne pour les Associés :

à 6 h. 30 le lundi 16 août pour les Membres vivants et le mardi 17 août pour les Associés défunts.

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Vannes

au sujet de la « Consécration »

du diocèse de Vannes et de la Bretagne entière à la Vierge Immaculée

CHERS MESSIEURS DU CLERGÉ,

BIEN CHERS DIOCÉSAINS,

Une pieuse et ardente initiative du Comité Marial diocésain exprime le souhait que soit faite, au cours de l'Année Mariale 1954, une *consécration solennelle du Diocèse à la Très Sainte Vierge*.

J'ai accueilli évidemment avec empressement et avec joie l'idée et le projet.

Des notes doctrinales du R. P. Gerlaud, professeur à la Faculté de Théologie d'Angers, parues récemment dans la *Semaine Religieuse*, ont montré le sens, exposé la valeur, expliqué la portée de ce que doit être et de ce que sera cette consécration.

Il a été proclamé sans hésitation que le lieu le plus indiqué pour l'accomplissement de cet acte de piété commune est *SAINT ANNE*, et il a été décidé que le jour le plus favorable serait le 26 juillet prochain, jour du Grand pardon annuel de celle qui fut le sanctuaire vivant de l'Immaculée Conception.

Le projet de la consécration du Diocèse s'est spontanément amplifié, et c'est la *Bretagne chrétienne tout entière* qui sera consacrée à Notre Dame le 26 juillet.

Les cinq évêques de la Bretagne se rencontreront ce jour-là à Keranna, au grand KERANNA, et Son Eminence le Cardinal ROQUES, Archevêque de Rennes, Métropolitain de Bretagne, prononcera la formule de la consécration, qui enveloppera le diocèse de Vannes, et les quatre autres diocèses Bretons.

Cette cérémonie solennelle se fera le *lundi 26 juillet dans l'après-midi*.

D'avance, il est permis d'espérer qu'une foule nombreuse s'assemblera au lieu de notre grand pèlerinage pour une circonstance aussi marquante.

La consécration globale faite ce jour-là à Sainte-Anne n'empêchera pas — appelle déjà au contraire — les consécration paroissiales et locales. Elles seront faites aux dates qui seront jugées les meilleures, avant la clôture de l'Année Mariale.

Cette lettre veut seulement donner la première annonce d'un événement de l'Année Mariale en Bretagne, qui doit être consi-

déré comme important. Elle est suivie de *noles* sorties de la plume pieuse, doctrinale et érudite d'un prêtre Vannetais membre du Comité Marial diocésain, que je fais pleinement miennes, et dont je recommande l'attentive lecture.

Vannes le 9 Mai 1954

† EUGÈNE JOSEPH MARIE, Evêque de Vannes.

Notes pour annoncer la Consécration de la Bretagne à Marie Immaculée

I. — Consécration de la Bretagne : pourquoi ?

La Bretagne n'est pas seulement une portion de la France : « Royaume de Marie ». Comme « pays », elle est « une Terre de Marie », consacrée par une multitude de petits sanctuaires qui lui sont dédiés, les multiples « Notre-Dame » et « Locmaria » qui parsèment nos campagnes. *Témoignages* de la dévotion ardente et confiante que nos pères avaient pour notre divine Mère. Sources où elle s'entretient, grâce en particulier aux pardons qui réunissent autour de ces chapelles la paroisse ou toute une région. Dans ces assemblées locales se préparent et se répètent les mouvements qui portent les foules vers les sanctuaires plus importants, qui sont comme les capitales de la piété mariale pour toute une partie de la province, vers les Vierges couronnées, « reines de nos cantons ».

Serait-il exagéré de dire que les Bretons, dans leur ensemble, forment un peuple d'âmes consacrées à Marie ? Chez nous, nombreux sont les enfants que l'on consacre à Marie après leur baptême, ou du moins que l'on présente à l'autel de la Sainte Vierge, comme pour en faire don à cette Mère. Et pour marquer cette appartenance, — depuis deux siècles environ jusque ces derniers temps — on avait l'habitude de leur donner le nom de Marie, au moins comme prénom secondaire, habitude qui s'est répandue, semble-t-il, vers le milieu du XVIII^e siècle, mais qui tend à disparaître. Ne serait-elle pas à reprendre, au moins pour les enfants baptisés en cette Année Mariale ? Les étrangers, — fonctionnaires, officiers, — sont frappés de voir s'aligner dans les listes les Jeanne-Marie, Joseph-Marie, François-Marie... Petit fait, mais lourd de signification.

Mais ce qu'il importe de souligner surtout, dans la circonstance présente, c'est que la Bretagne n'a pas vu seulement, en Marie, une Mère très aimante dont il est bon et sage de s'assurer la protection : depuis des temps très anciens, elle a contracté alliance avec la Vierge toute sainte et toute pure, nous pouvons dire aujourd'hui, (nos pères n'avaient pas une idée nette de ce privilège), avec l'Immaculée. On n'ignore pas que notre pays a pris comme symbole non le coq altier ni l'aigle rapace, mais la

blanche hermine, animal carnassier et même féroce ? Qu'importe, la devise bretonne manifeste que notre peuple y a vu seulement la figure d'une pureté sans tache : « Plutôt la mort que la souillure ! » D'après une antique tradition consignée par un auteur des plus graves, Albert le Grand, la noblesse du pays aurait, dès nos origines chrétiennes, adopté l'hermine comme emblème de la Vierge très pure et se serait engagée par serment à lui demeurer fidèle. En tout cas, il semble certain que, pour les Bretons du temps passé, elle était en effet la figure de l'Immaculée : en elle s'exprimait le magnifique idéal de notre race. Comme Marie et avec son aide, se garder de toute souillure ; plutôt mourir !...

La Bretagne se consacrant à Marie Immaculée... Par ce geste, elle ne peut qu'affirmer, renouveler, reconnaître solennellement le lien très particulier qui l'attache à la Vierge toute pure et toute sainte.

II — A Sainte Anne : POURQUOI ?

Naguère, notre pays se consacrait déjà avec tout l'univers catholique au Cœur Immaculé de Marie. Que peut y ajouter l'acte auquel la Bretagne est conviée de nouveau ? Ne ferait-il que reprendre et confirmer cette première consécration ?

Dans le Cœur de Marie, nous contemplons les effets de sa Conception Immaculée : l'idéal de toutes les vertus résultant de la parfaite charité qui la dirige vers Dieu seul, dans le détachement de tout le reste et d'abord d'Elle-même. Nous la considérons comme un modèle réalisé, achevé, dont la méditation nous émeut, nous attire.

Mais l'Année Mariale nous fait remonter au principe de ses admirables perfections, en nous arrêtant d'abord au privilège qui les explique : pas de suite du péché originel en Marie ; donc aucune trace de concupiscence ou d'égoïsme ; Elle est toute à Dieu.

Conséquence de cette Consécration du point de vue pratique ? Engagement à vivre de notre baptême, qui nous a faits immaculés et nous a donné la grâce sacramentelle nécessaire pour restaurer dans notre âme le désordre qu'y a introduit le péché originel. (Œuvres sacerdotales-Mgr Pie. Tome 1 p. 70-71. Ed. Oudin).

Remontant à la Conception Immaculée de Marie, nous arrivons à Sainte Anne, nous la contemplons en Sainte Anne.

1^o) Conjointement avec Saint Joachim, Sainte Anne a donné l'élément, la matière dont s'empara la grâce divine « au premier instant » de la Conception de Marie. Cette matière était quelque chose d'elle-même, tiré de sa chair et de son sang. (Congrès Marial de Josselin. P. 159-160).

On peut donc dire qu'elle a été sinon le ministre, du moins la *collaboratrice de l'Immaculée Conception*.

2°) Sainte Anne possède le privilège unique, sublime, d'avoir été le *tabernacle de l'Immaculée Conception*, celui où s'est opérée la merveille. Tabernacle, c'est trop peu dire, puisque son être et aussi son amour contribuaient à cette merveille en exerçant une action vivifiante.

3°) Elle a été l'*éducatrice de l'Immaculée*. Sans doute, Sainte Anne n'avait pas à corriger ou à réformer, chez sa fille, des tendances naturelles : en Marie, tout était droit et mesuré ! Mais c'est elle qui donnait à l'enfant les *habitudes pratiques* suivant lesquelles devaient s'exercer les vertus qui animaient toute sa vie. Responsabilité des plus graves. Supposons qu'un enfant naisse avec des dispositions parfaites à ce qu'on appelle les qualités de relation. Suivant qu'il grandit dans une peuplade sauvage ou qu'il est élevé dans une famille qui a gardé les traditions de la vieille politesse française, il se comportera très différemment dans la société de ses semblables. Par l'éducation qu'elle donnait à Marie, Sainte Anne aurait donc pu gêner et même entraver, avec l'action divine, le développement de ses vertus. En fait, le résultat nous montre qu'elle y a aidé.

D'avoir été la collaboratrice et le tabernacle de l'Immaculée Conception, l'éducatrice de la Vierge toute sainte, quel mérite, quelle gloire pour Sainte Anne !.. Elle est bien digne de l'honneur que lui rendra la Bretagne en se consacrant à Marie Immaculée auprès de son sanctuaire. D'ailleurs, chez sa Mère, la Bienheureuse Vierge aussi est vraiment chez Elle. « Terre de l'Immaculée », « Terre de Sainte Anne » : la Bretagne sentira plus nettement désormais comment se rejoignent ces deux titres qui sont sa plus belle gloire. Elle est conduite à l'*Immaculée par Sainte Anne* ; c'est en effet la voie la plus normale.

III. — Fruits à espérer.

1°) *Sainte Anne mieux comprise*. A Marie par Sainte Anne, à Jésus par Marie, tel est, pour les Bretons, le chemin à suivre. Ils aiment beaucoup « la Bonne Grand'Mère », mais comme ils ignorent en général ce qui fait son principal mérite, ils ont pour elle trop souvent une dévotion qui demeure tout intéressée, au point de revêtir quelquefois un caractère presque superstitieux.

2°) *Dévotion plus « spirituelle »*. De cette Consécration, si elle est bien comprise, doit se dégager tout un *esprit* qui animera les fidèles serviteurs de Sainte Anne.

a) On pourra comprendre qu'on n'est vraiment *enfant de Sainte Anne* que si l'on s'applique à marcher sur les traces de sa Fille, Marie Immaculée ; de même qu'on n'est *enfant de Dieu* que dans la

mesure où l'on demeure uni à Son Fils par nature, Notre-Seigneur Jésus Christ.

b) Beaucoup de jeunes ménages lui recommandent l'avenir de leur foyer. Habitude très louable ! Mais Sainte Anne demande davantage. Elle a fait alliance avec la Bretagne. Or, les *parents* ne sont pleinement ses alliés, que s'ils se préoccupent de faire de leurs enfants de vrais serviteurs de Dieu et de leurs frères, à l'image de la Très Sainte Vierge.

Que la Consécration de la Bretagne à Marie Immaculée sous le signe de Sainte Anne ne soit donc pas un geste sans lendemain. Que chaque paroisse reprenne, à la date la plus convenable, cette Consécration du 26 Juillet, qu'elle soit préparée, partout où ce sera possible, par une neuvaine, une semaine, un triduum marials ; que les foyers soient invités à refaire ce même geste et que l'on voie bientôt réapparaître aux façades des demeures chrétiennes l'image bénie de la Vierge Immaculée. Si l'on a soin de revenir ensuite sur les conséquences pratiques de la Consécration, elle peut contribuer très efficacement à susciter un renouveau de foi, de piété et de vraie charité dans notre pays.

NOTRE NEUVAIN



Chaque année, une neuvaine de prières nous prépare à la fête de Sainte Anne. Elle se fait à la Basilique, du 17 au 25 juillet, chaque soir, à 18 h. 30 ; et très nombreux sont ceux qui s'y unissent avec dévotion, de France et au-delà des mers.

En cette Année Mariale, notre union de prières sera encore plus fervente, Membres de l'Archiconfrérie de Sainte Anne et fidèles dévots de partout.

Elle le sera plus spécialement pour tous les Bretons qui auront à cœur d'achever ainsi leur préparation pour la Consécration de la Bretagne au Cœur Immaculé de Marie.

Ces lignes que M. le Chanoine Le Quintrec, Curé-Archiprêtre de la Cathédrale de Vannes, a bien voulu nous autoriser à reproduire — ce dont nous le remercions vivement au nom de tous — ne peuvent que nous aider à préparer notre consécration :

Aïmons l'Immaculée avec le Cœur maternel de Sainte Anne.

« Pour moi, la contemplation des douleurs de notre Mère constitue le centre de notre vie spirituelle. Parce que, pour aimer Jésus parfaitement, il faut l'aimer avec le Cœur maternel de Marie. Pour compatir pleinement à la Passion de Notre Seigneur, il faut que nos cœurs soient transpercés du même glaive qui a transpercé le cœur de Marie ; et c'est justement ce qui est arrivé à Sainte Thérèse d'Avila et à d'autres Saints. Cela ne m'est pas arrivé à moi ; mais tout de même, je le désire au vif ».

J'ai soumis naguère à votre réflexion ces paroles que j'avais tirées d'un discours fait en français à l'Université Grégorienne de Rome, le 19 mars 1948, par S. E. M. Wa Ching Haïang, ministre plénipotentiaire de Chine près du Saint Siège.

Je les remets sous vos yeux, au premier jour du mois de Marie 1954, en y ajoutant la considération personnelle que voici, dont je m'excuse, mais que je vous livre en toute simplicité.

Ce qui est dit plus haut des rapports de Jésus et de Marie peut, à mon sens, être, toutes proportions gardées évidemment, dit des rapports de Marie et de Sainte Anne.

Pour aimer Jésus parfaitement, il faut l'aimer avec le cœur maternel de Marie. Je crois que l'on peut ajouter : « *Et pour aimer Marie parfaitement, il faut l'aimer avec le cœur de Sainte Anne* ».

C'est dans le sein admirablement sanctifié de la Bonne Mère Sainte Anne que la Trinité Sainte a réalisé la merveille de l'Immaculée Conception de Marie : c'est dans le sein admirablement sanctifié de Sainte Anne que la Vierge a été préservée de toute tache du péché d'origine et a été remplie de grâce.

Quand notre amour rejoint la Bonne Mère Sainte Anne c'est donc dans le mystère même de Marie Immaculée que nous entrons bienheureusement. Et Sainte Anne accordant nos cœurs au sien, nous aimons sa Fille du même amour dont Elle l'aime elle-même, c'est-à-dire parfaitement ». (Bulletin paroissial de Saint-Pierre de Vannes).

FÊTE de SAINTE ANNE

sous la présidence de Son Eminence le Cardinal ROQUES,
Archevêque de Rennes, Métropolitain de Bretagne, assisté de

S.E. Mgr LE BELLEC,	Evêque de Vannes
S.E. Mgr VILLEPELET,	Evêque de Nantes
S.E. Mgr ROEDER,	Evêque de Beauvais
S.E. Mgr PETIT,	Evêque de Verdun
S.E. Mgr COUPEL,	Evêque de Saint-Brieuc
S.E. Mgr FAUVEL,	Evêque de Quimper.
R ^{mes} Pères Dom DOMINIQUE	Anc. Abbé Gén. des Trappistes
Dom COLLIOT,	Abbé de Kerbénéat
Dom GABRIEL,	Abbé de Thymadeuc
Dom BERNARD,	Abbé de Magguzano
Dom L. de GONZAGUE	Abbé de Melleray
NN. SS. LE BARON et QUELVEN.	

25 Juillet

A la Scala 10 h. 30	Pèlerinages paroissiaux.
15 h.	Premières Vêpres Solennelles de Ste Anne.
21 h. 30	Clôture de la Neuvaine. Chapelet. Procession aux flambeaux. Veillée de prières à la Basilique et sous le Cloître.

26 Juillet

	Messes basses à partir de 3 heures.
9 h.	Messe basse à la Crypte du Monument aux Morts.
10 h. 15	Sonnerie des cloches.

10 h. 30 Départ pour le Monument du Cortège des
Evêques escortant la Statue de Ste Anne.

Grand'Messe Pontificale chantée par
S. E. Mgr PETIT, Evêque de Verdun.

Sermon par S.E. Mgr ROEDER, Evêque
de Beauvais.

Angélus Breton.

La Statue de Sainte Anne est reconduite à
la Basilique.

14 h. 45 Sonnerie des cloches.

15 h. Départ de la Procession triomphale.

Chant de la Consécration.

Allocution par S. E. Mgr VILLEPELET,
Evêque de Nantes.

Consécration de la Bretagne par
Son Em. le Cardinal ROQUES, entouré
des Evêques de Bretagne.

Magnificat

Salut du Saint Sacrement.

La S.N.C.F. formera, comme chaque année, des trains spéciaux
avec réduction de 40 %, au départ de Quimper et de Nantes, le
26 juillet.

D'autres mesures sont à l'étude. Les « *Semaines Religieuses* »
et les journaux les publieront en temps utile. Se renseigner égale-
ment dans les gares.

Sainte Anne, Mère de Marie, toujours Vierge,
Sainte Anne, Patronne des Bretons,

priez pour nous !

Consécration de la Bretagne au cœur Immaculé de Marie

M. Didier

Mus. de J. Gagnier

Ref : Par Sainte Anne, ô Vier-ge Ma-ri-e, Nous nous con-
sa-crons tous à Vous, Di-ri-gez nous vers la Pa-
tri-e, Pour rè-gner un jour a-vec Vous.
C. 1. Le Pa-pe veut que l'on Vous ai-me, Et vous con-
sa-cre cette an-née; A vo-tre Coeur à l'heu-re
mê-me, A-vec lui cha-cun s'est don-né.

REFRAIN

*Par Sainte Anne, ô Vierge Marie,
Nous nous consacrons tous à vous.
Dirigez-nous vers la Patrie
Pour régner un jour avec vous.*

I

Le Pape veut que l'on Vous aime
Et vous consacre cette année.
A votre cœur, à l'heure même
Avec lui chacun s'est donné.

2

Depuis ce jour, avec nos frères
Du monde entier, nous Vous chantons ;
Mais aujourd'hui surtout, ô Mère,
En ce lieu cher aux cœurs bretons.

3

Nous sommes rassemblés chez Celle
Qui Vous a portée dans son sein ;
Et nul ne sait aussi bien qu'elle
Ce qu'en Vous fît le Dieu très Saint.

4

Sainte Marie, qui donc Vous aime
Plus que Sainte Anne après Jésus ?
Qui donc nous aidera nous-mêmes
À vous aimer de plus en plus ?

5

Nous voici, gens de tous les âges
Qui apportons ici nos cœurs,
Pour qu'elle vous en fasse hommage,
Vous, donnez-les au Christ Vainqueur !

6

Nous confions à sa tendresse
Notre âge mûr, nos cheveux blancs ;
Nous lui donnons notre jeunesse,
D'un même cœur, d'un même élan.

7

Nous remettons nos corps, nos âmes,
Bonne Sainte Anne entre vos mains ;
Conduisez-nous à Notre-Dame
Qui veillera sur nos chemins.

8

Tous les Pasteurs et leurs Fidèles
Ici se donnent à Marie :
Que la Bretagne soit à Elle !
Que Dieu y soit « premier servi » !

CONSÉCRATION de la BRETAGNE au Cœur Immaculé de Marie

O Vierge Marie,

Tous, nos cœurs accordés au cœur de Notre Saint Père le Pape (1)
Nous nous sommes, dès le premier jour de cette Année bénie,
Avec tous nos frères et nos sœurs du monde catholique, (2)
Consacrés à Votre Cœur Immaculé.

Mais Vous êtes, ô Marie, la Fille de Sainte Anne,
Et Votre Conception est sa gloire. (3)

C'est dans son sein admirablement sanctifié que le Tout-Puissant a
accompli la Grande Merveille ; (4)

C'est dans son sein admirablement sanctifié qu'Il Vous a préservée
du péché originel ;

C'est dans son sein admirablement sanctifié qu'au premier instant
de Votre existence Il Vous a remplie de grâce, (5)

D'une plénitude de grâce qui n'a fait que croître par la vertu de
son propre mystère et par Votre continuelle fidélité. (6)

Et nous autres, les Bretons,

De par son choix exprès, ratifié par Vous-même et par Votre Fils
Jésus, (7)

Elle nous a faits, depuis plus de trois centaines d'années,
Les petits-enfants de sa prédilection.

(1) Joyeuse affirmation de notre attachement au Pape,

(2) et de la Catholicité de notre cœur breton.

(3) « Je suis Anne, Mère de Marie », — s'est définie Elle-même Sainte Anne à son serviteur Nicolazic ; « Je suis l'Immaculée Conception », — s'est définie Elle-même Marie à sa servante Bernadette. Mère de Marie = Mère de l'Immaculée Conception.

(4) « *Fecit magna qui potens est* ».

(5) Il y a ici, marqués, les deux éléments de la richesse de l'Immaculée Conception :

a) l'exemption du péché, exemption qui n'a lieu que pour

b) la plénitude de grâce.

(6) La plénitude de grâce de la Vierge n'est pas simplement une plénitude initiale, mais une plénitude perpétuellement croissante.

(7) « DIEU veut que je sois honorée ici », — parole de Sainte Anne à Nicolazic.

Alors, aujourd'hui, en la solennité de sa fête,
Ce 26 Juillet de l'An Marial,
Il nous est doux de lui dire avec une filiale tendresse,
Pour qu'elle Vous le redise,
Que nous sommes à Vous,
Que nous voulons être à Vous à jamais.

Bonne Mère Sainte Anne, nous Vous en supplions,
Faites que notre Consécration au Cœur Immaculé de votre Fille
Bien-aimée, (1)
Soit sans repentance.
Rendez-nous fidèles.

Pour cela,
Chaque jour, Bonne Mère Sainte Anne, (2)
Redonnez au Cœur Immaculé de Marie nos personnes à tous,
corps et âmes.
Que la Vierge, à votre prière,
Nous garde de tout mal, nous remplisse de grâce,
Et nous mène, par les chemins de cette terre, au Paradis, où, avec
Son Fils Jésus.
Elle nous a préparé une place proche de vous. (3)

Chaque jour, Bonne Mère Sainte Anne,
Redonnez au Cœur Immaculé de Marie,
Nos familles;
Que la Vierge, à votre prière, fasse :
Que les époux et les épouses s'aiment et s'aident les uns les autres
selon les lois du « chaste mariage » ; (4)
Que les pères et les mères élèvent leurs enfants en frères et sœurs
cadets de Jésus, ce qu'ils sont en vérité par leur Baptême ;
Que les jeunes hommes et les jeunes filles grandissent dans la

(1) Non pas notre « Consécration », — mais le renouvellement de notre Consécration par le cœur de Sainte Anne au Cœur de la Vierge.

(2) Les redondances qui vont suivre : « Chaque jour, Bonne Mère Sainte Anne... », sont voulues dans une intention litanique.

(3) Les Mystères de Jésus et les Mystères de Marie sont indivisiblement uns. C'est pourquoi on peut, comme on le fait ici, attribuer à Marie les paroles dites dans l'Evangile par Jésus : « Je m'en vais vous préparer une place... »

(4) « Casti connubii .. » de Pie XI.

lumière de la foi, la pureté des mœurs et la vigueur de la
charité ;
Que les vieillards soient honorés comme il faut en véritable
chrétienté.

Chaque jour, Bonne mère Sainte Anne,
Redonnez au Cœur Immaculé de Marie,
Nos absents.
Que la Vierge, à Votre prière, les sauve, eux qui sont ses serviteurs
et qui espèrent en Elle ;
Nos affligés, nos malades, nos mourants,
Et que la Vierge Marie, archboutée dans sa Compassion au pied de
la Croix de Son Fils, les soutienne sur Son Cœur et les
réconforte.

Chaque jour, Bonne Mère Sainte Anne,
Redonnez au Cœur Immaculé de Marie,
Nos écoles, qui sont la parure de notre Province.
Que la Vierge, à votre prière, leur obtienne justice et prospérité ;
Nos métiers et nos professions,
Et qu'Elle maintienne entre nous tous,
Quelles que soient nos classes sociales,
La fraternelle paix,
Afin que tous nous recherchions en commun la justice, (1)
Laquelle, en Dieu, ne fait qu'un avec la charité (2).

Chaque jour, Bonne Mère Sainte Anne,
Redonnez au Cœur Immaculé de Marie,
Nos paroisses ;
Et que la Vierge, à votre prière,
Soit la Bergère de tous nos troupeaux,
Nous sauve de tous nos ennemis,
Et nous conduise, Fidèles et Clergé, par les routes sûres,

(1) C'est la définition vraie du Syndicalisme vraie : « *Sun-dikaïosunè* » la justice en commun.

(2) Ceci est l'élémentaire théologie, du « *De Deo uno* » ; en Dieu, toutes les perfections sont consubstantielles, puisqu'elles sont Lui-même et que les Relations Trinitaires s'achèvent en l'Amour commun du Père et du Fils, cet Amour qui est l'Esprit-Saint Lui-même : « *Deus caritas est* ».

Afin que chez nous Dieu soit toujours : « Le mieux aimé et le premier servi » ; (1)

Nos religieux et nos religieuses,

Qu'Elle éclaire leurs esprits et réchauffe leurs cœurs,

Afin qu'ils servent avec de plus en plus de ferveur, le Seigneur,

Dans la parfaite chasteté, la sainte obéissance et l'incorruptible pauvreté ; (2)

Nos prêtres,

Afin qu'ils soient de plus en plus saints et de plus en plus apôtres ; (3)

Nos missionnaires,

Afin que soit de plus en plus exalté le nom de Notre Seigneur Jésus

Et que Son Règne s'étende de plus en plus sur la terre.

Chaque jour, Bonne Mère Sainte Anne,

Redonnez au Cœur Immaculé de Marie

Nos Diocèses ;

Que la Vierge, à votre prière, soit avec nos Evêques, (4).

Pour qu'ils tiennent, enseignent, gouvernent et sanctifient nos âmes dans la Force du Saint-Esprit (5).

Chaque jour, Bonne Mère Sainte Anne,

Redonnez au Cœur immaculé de Marie

Notre et Votre Bretagne ; (5)

Que la Vierge, à votre prière,

Fasse que notre petite Patrie soit de plus en plus attachée à Notre Mère la Sainte Eglise,

Catholique, Apostolique et Romaine.

Ainsi soit-il.

(1) Un des dicts coutumiers de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, bonne duchesse de Bretagne.

(2) Très bon à rappeler en un temps où l'on entend où lit tant d'inexactitudes et d'erreurs au sujets des trois vœux.

(3) L'urgence pour nous, les prêtres, est davantage d'être plus saints que plus nombreux,

(4) Rappel salutaire, du triple pouvoir reçu du Seigneur par la Hiérarchie sacrée.

(5) *Stet et pascet in fortitudine tua, Domine...*, prière liturgique pour l'Evêque.

(6) « Notre et votre », rappel d'une expression qu'aimait beaucoup à redire Pie XI.

CONSIGNES PRATIQUES

La Consécration de la Bretagne à la Vierge Immaculée est un acte solennel qui engage chacun de nous et qui peut produire des fruits de sanctification très précieux pour les âmes. Mais il ne faut pas que ce soit seulement un geste extérieur : il faut l'expliquer et le préparer dans toutes les paroisses de Bretagne.

I. Préparation spirituelle

1° Neuvaines, Semaines et Triduums Marials préparant la Consécration.

2° Explication du texte de la Consécration.

3° Toutes les Ecoles et les Chorales apprennent le Chant de la Consécration.

4° Articles dans les Bulletins paroissiaux pour annoncer et pour expliquer le sens et la portée de la Consécration. Publier le texte de la Consécration et du Cantique.

II. Organisation de la Journée de Pèlerinage du 26 juillet

1° Toutes les paroisses favorisent l'organisation de cars de pèlerins.

2° Les chorales paroissiales viennent en groupe et s'annoncent dès maintenant à M. l'Abbé Dérian, Maître de Chapelle de la Basilique, Sainte Anne d'Auray.

3° Que Messieurs les Archiprêtres veuillent bien prévoir une croix de procession, une bannière de la T. S. Vierge, une bannière d'un Saint breton, que porteront des pèlerins *en costume de leur pays*.

4° Chaque Archiprêtré prend des chants qui lui sont propres.

Il est indispensable de prévoir quelques prêtres pour animer les chants ; il sera bon de prévoir quelques chorales pour les soutenir.

Les Kevrenn — que nous serons heureux de voir à Sainte

Anne — auront leur place dans la procession triomphale avec leurs Archiprêtres.

5° Pour la Procession :

La Croix est en tête de chaque groupe ; les femmes suivent sur deux rangs ; les enfants de chœur sont devant le clergé ; Monsieur l'Archiprêtre préside avec l'étole. Il est suivi de tous les hommes.

Dès 14 h. 30, les pèlerins se groupent dans les cours du Petit Séminaire et s'organisent par Archiprêtres pour la procession. (A 14 h. 45, sonnerie des cloches).

A 15 heures, départ de la grande procession formée par Archiprêtres :

1° Ceux de Rennes - 2° Ceux de Quimper - 3° Ceux de St-Brieuc

4° Ceux de Nantes - 5° Ceux de Vannes

Dans chaque diocèse, les Archiprêtres se placent dans l'ordre de l'Ordo diocésain.

La procession sort du Petit Séminaire, longe la Basilique, passe devant la Statue de Sainte Anne qui sera sur le parvis, entourée du Cardinal, des Evêques et des Prélats ; elle se dirige ensuite vers la Scala, puis se déploie autour du Monument.

La Statue de Sainte Anne avec la Vierge Immaculée s'avancera en dernier lieu, suivie par S. Em. le Cardinal Roques, les Evêques et les Prélats.

6° A l'arrivée au Monument,

les croix de procession se placent en demi-cercle entre les deux escaliers ;

les enfants de chœur occupent l'escalier de gauche qui leur sera réservé ;

les bannières garniront les marches des deux escaliers (côté extérieur) ;

les chorales gagneront l'endroit qui leur sera désigné par M. le Maître de Chapelle ;

les pèlerins se placeront de part et d'autre de l'allée centrale, au fur et à mesure de leur arrivée dans la procession ;

les Archiprêtres se grouperont autour de leur Evêque.

III. Consécration

Quand les pèlerins seront rassemblés, chant du Cantique de la consécration. (Il serait bon dès maintenant de l'apprendre dans toutes les paroisses).

Allocution par S. E. Mgr VILLEPELET, Evêque de Nantes.

Consécration par Son Eminence le Cardinal ROQUES.

Chant du *Magnificat*, pendant que sonnent les cloches de la Basilique.

Salut du Très Saint Sacrement.

En hommage perpétuel...

Pour conserver le souvenir de la Consécration de la Bretagne à Marie Immaculée, dans le Sanctuaire de Sainte Anne, sa Mère, une pieuse suggestion vient de prendre corps.

Une bannière sera offerte par tous les Bretons. Elle restera à Sainte-Anne d'Auray et sortira aux grandes manifestations rappelant à tous, les résolutions de l'Année Mariale.

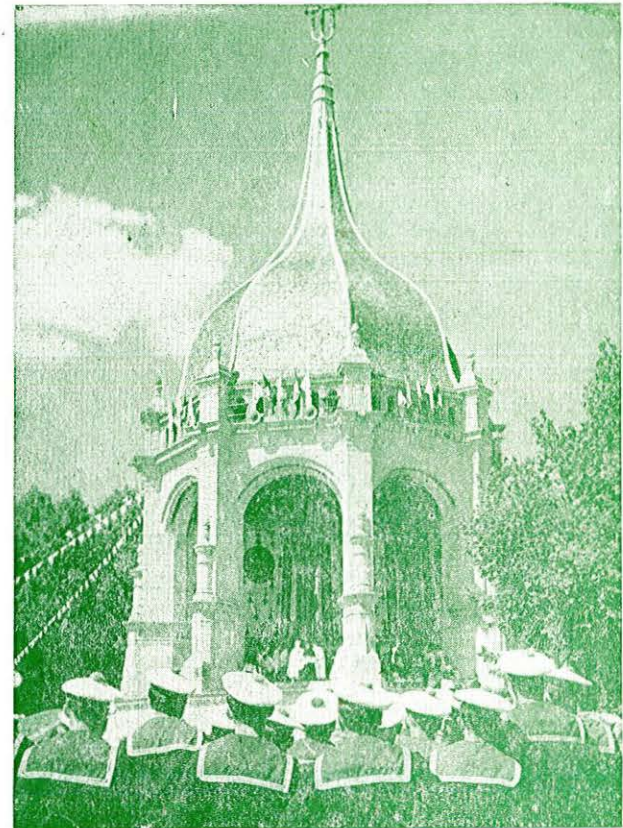
La souscription est ouverte. Les plus modestes offrandes comme les gestes les plus larges seront consignés dans un *Livre d'Or* et tous les donateurs auront part aux prières du Pèlerinage.

Adresser toutes les offrandes à M. l'Abbé Gourron, Directeur des Pèlerinages, Sainte-Anne d'Auray, C. C. P., Nantes 1443-38.

Un tronc spécial est placé également, dans la basilique, près de l'autel de la Sainte Vierge. Il sera, le 26 juillet, devant le Monument pendant les cérémonies.

Sainte Anne et sa Fille Immaculée savent, mieux que personne, vous remercier.

O Sainte Anne, ô Marie,
Votre peuple à genoux
Vous acclame et vous prie !
Gardez-nous, sauvez-nous.



S E C R E T A R I A T

de

L' ANNEE MARIALE

Le 5 Juillet 1954.

3, rue de la Bienfaisance
V A N N E S

Mon Cher Confrère,

Nous voulons donner à la fête prochaine de Sainte Anne, le 26 Juillet, la plus grande solennité possible. Ce jour là, en effet, Son Eminence le Cardinal ROQUES, Métropolitain de Bretagne, consacrera notre province à la Vierge Immaculée.

Nous nous permettons de vous demander d'inviter votre chorale paroissiale à participer à cette journée pendant laquelle elle pourra nous rendre de précieux services.

1°) GRAND -MESSE

Monsieur l'abbé DER IAN, Maître de Chapelle de la Basilique, donnera à chaque chorale une place spéciale de manière à entraîner la foule massée sur l'esplanade du Monument. Il y aurait avantage à ce que chaque directeur soit avec sa chorale.

Pendant la Procession : Sainte Anne, ô Bonne Mère

O Sainte Anne, ô Marie

O Rouannez karet en Arvor.

Les Chorales chanteront avec la foule : Kyrie - Gloria - Credo - Sanctus - Agnus et toutes les réponses de la Messe Royale, à l'Evêque célébrant.

A l'Offertoire : " O Salutaris hostia

Après l'Elévation : Benedictus de LOURDES

A la fin de la Messe : " Angelus Breton "

" Nous vous prions à deux genoux "

" O Sainte Anne, ô Mère chérie "

2°) CONSECRATION

a) Les chorales se rassembleront, avec leur Archiprêtre, dans les Cours du Petit Séminaire.

Elles entourent et soutiennent les chants propres de leur procession :

Exemple : Archiprêtre de PONTIVY : Chant à N.D. de Joie
Chant Breton à N.D. de QUELVEN.

b) Pour les Kevraun , on doit sonner des airs religieux qui alterneront avec les cantiques :

" Deit é à lein en nean !...."

" Sainte Anne, ô Bonne Mère ..."

" Je mets ma Confiance"

c) Dès que les Processions rentrent dans l'enceinte du Monument, elles chantent le " chant de la Consécration " qui se trouve dans le numéro spécial du " Pelerin de Sainte Anne ".

Ce chant est en vente dès maintenant à Sainte Anne d'Auray; le 26 Juillet il sera vendu à toutes les portes de la Basilique

Après la Consécration prononcée par Son Eminence le Cardinal ROQUES, Chant du Magnificat (Royal) qui sera alterné, en faux bourdon par la chorale du Petit Séminaire.

d) Au Salut du Très Saint Sacrement :

Lauda Jerusalem , Dominum

Gloria Patri

Salve Regina

Tu es Pëtrus

Tantum ergo

Revou Mélet

Ave Maria (LOURDES)

Nous nous permettons de compter sur vous, même si vous n'avez que quelques chanteurs et chanteuses, pour nous aider à donner à cette fête de la Consécration le plus d'éclat possible.

Nous vous en remercions déjà et nous vous prions de croire, Cher Confrère, à nos sentiments tout dévoués en Notre Seigneur et Notre Dame,

A. ALLEHAUX

+ Pr.